EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise NOUHEN à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Simon POURRET à Marion CANALES, Dominique ADENOT à Grégory BERNARD, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Olivier BIANCHI, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Luc BLANC, Dominique ROGUE-SALLARD à Nicolas BONNET, Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Jérôme AUSLENDER et quitte la séance avant le vote de la question n°52.

Rapport N° 11 – A -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES EN MATIÈRE DE DETTE 2015

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de cette information.

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2013, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 26/12/2013 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2014 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

L E M A I R E A D E C I D E L E 2 7 F E V R I E R 2 0 1 5

ART. 1er- Afin de financer le programme d'investissement du budget annexe Espace George Conchon, la ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France un emprunt d'un montant de 40 000 euros (quarante mille euros), pour une durée de 20 ans. Ce crédit finance les restes à réaliser du budget 2014 inscrits en report sur le budget 2015.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Date limite de tirage 31/12/2015
- Durée 20 ans
- Taux d'intérêts : le taux applicable sera le Euribor 3 mois préfixé + une marge de 1.02 %
- Calcul des intérêts : sur la base exacts / 365 jours
- Amortissement : échéances trimestrielles
- Remboursement anticipé : possible avec paiement d'une indemnité de gestion égale à 2 mois d'intérêts
- Frais de dossier : 0.10 % du montant du prêt.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 avril 2015
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise NOUHEN à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Simon POURRET à Marion CANALES, Dominique ADENOT à Grégory BERNARD, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Olivier BIANCHI, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Luc BLANC, Dominique ROGUE-SALLARD à Nicolas BONNET, Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Jérôme AUSLENDER et quitte la séance avant le vote de la question n°52.

Rapport N° 11 – B -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES EN MATIÈRE DE DETTE 2015

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de cette information.

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2013, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 26/12/2013 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2014 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

L E M A I R E A D E C I D E L E 2 7 F E V R I E R 2 0 1 5

ART. 1er- Afin de financer le programme d'investissement du budget annexe Coopérative de Mai, la ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France un emprunt d'un montant de 45 000 euros (quarante cinq mille euros), pour une durée de 20 ans. Ce crédit finance les restes à réaliser du budget 2014 inscrits en report sur le budget 2015.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Date limite de tirage 31/12/2015
- Durée 20 ans
- Taux d'intérêts : le taux applicable sera le Euribor 3 mois préfixé + une marge de 1.02 %
- Calcul des intérêts : sur la base exacts / 365 jours
- Amortissement : échéances trimestrielles
- Remboursement anticipé : possible avec paiement d'une indemnité de gestion égale à 2 mois d'intérêts
- Frais de dossier : 0.10 % du montant du prêt.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 avril 2015
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise NOUHEN à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Simon POURRET à Marion CANALES, Dominique ADENOT à Grégory BERNARD, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Olivier BIANCHI, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Luc BLANC, Dominique ROGUE-SALLARD à Nicolas BONNET, Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Jérôme AUSLENDER et quitte la séance avant le vote de la question n°52.

Rapport N° 11 – C -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES EN MATIÈRE DE DETTE 2015

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de cette information.

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2013, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 26/12/2013 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2014 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

L E M A I R E A D E C I D E L E 2 7 F E V R I E R 2 0 1 5

ART. 1er- Afin de financer le programme d'investissement du budget annexe Centre d'Expositions et de Congrès, la ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France un emprunt d'un montant de 90 000 euros (quatre vingt dix mille euros), pour une durée de 20 ans. Ce crédit finance les restes à réaliser du budget 2014 inscrits en report sur le budget 2015.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Date limite de tirage 31/12/2015
- Durée 20 ans
- Taux d'intérêts : le taux applicable sera le Euribor 3 mois préfixé + une marge de 1.02 %
- Calcul des intérêts : sur la base exacts / 365 jours
- Amortissement : échéances trimestrielles
- Remboursement anticipé : possible avec paiement d'une indemnité de gestion égale à 2 mois d'intérêts
- Frais de dossier : 0.10 % du montant du prêt.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 avril 2015
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise NOUHEN à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Simon POURRET à Marion CANALES, Dominique ADENOT à Grégory BERNARD, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Olivier BIANCHI, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Luc BLANC, Dominique ROGUE-SALLARD à Nicolas BONNET, Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Jérôme AUSLENDER et quitte la séance avant le vote de la question n°52.

Rapport N° 11

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES EN MATIÈRE DE DETTE 2015

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de cette information.

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2013, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 26/12/2013 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2014 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

L E M A I R E A D E C I D E L E 2 7 F E V R I E R 2 0 1 5

ART. 1er- Afin de financer le programme d'investissement du budget annexe Autres Opérations, la ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France un emprunt d'un montant de 149 000 euros (cent quarante neuf mille euros), pour une durée de 20 ans. Ce crédit finance les restes à réaliser du budget 2014 inscrits en report sur le budget 2015.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Date limite de tirage 31/12/2015
- Durée 20 ans
- Taux d'intérêts : le taux applicable sera le Euribor 3 mois préfixé + une marge de 1.02 %
- Calcul des intérêts : sur la base exacts / 365 jours
- Amortissement : échéances trimestrielles
- Remboursement anticipé : possible avec paiement d'une indemnité de gestion égale à 2 mois d'intérêts
- Frais de dossier : 0.10 % du montant du prêt.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 avril 2015
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN